

Règlement de la Nage Glaciale, édition 2023 (version du 21 aout 2023)

En s'inscrivant à la Nage Glaciale, le participant s'engage à :

1. Respecter scrupuleusement et sans réserve tous les termes du présent règlement, ainsi que les différentes règles figurant sur le site Internet de la manifestation (www.nageglaciale.ch).
2. Décharger de toutes responsabilités le comité d'organisation et les bénévoles de la Nage Glaciale en cas d'accident, de dégradation, de perte et/ou de vol de matériel.
3. Être en parfaite santé et préparé pour prendre part à la Nage Glaciale et à ses entraînements et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de la nage en eaux froides.
4. Respecter, en cas de résurgence du COVID, la distanciation sociale et les mesures des autorités ainsi que les éventuelles mesures complémentaires prises par le comité d'organisation.
5. Être titulaire d'une assurance responsabilité civile en vigueur et dûment valable en Suisse.
6. Être titulaire d'une assurance maladie et accidents en vigueur et dûment valable en Suisse.
7. Renoncer à sa participation aux entraînements et à la Nage Glaciale en cas de symptômes de maladie.

Par ailleurs, le participant :

1. Autorise la Nage Glaciale à stocker et publier les photos prises durant la manifestation et les entraînements, que ce soit sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, ses visuels promotionnels ou tout autre support de la manifestation.
2. Autorise l'organisateur à l'ajouter à la liste d'envoi de la newsletter de l'évènement. En cas de désaccord, le participant avertira le comité d'organisation par écrit (courriers électroniques acceptés comite@nageglaciale.ch).

Les enfants (jusqu'à 18 ans) doivent être accompagnés par leurs parents, ou du représentant légal qui en a la charge et sont sous leur entière responsabilité.

Météo ou tout autre cas de force majeur : En fonction de la météo ou tout autre cas de force majeur, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation ou de modifier le planning, l'infrastructure et le nombre de participants, ceci en tout temps et sans préavis. Les dons et parrainages récoltés ne seront pas remboursés mais seront remis à l'association Alzheimer Genève.